

## Les anciens sapeurs-pompiers de Beauchamp



Pendant cinquante ans, Beauchamp a disposé d'un corps de sapeurs-pompiers municipal composé de volontaires. Créé en 1928, il s'est particulièrement développé après la Seconde Guerre mondiale, participant activement à la vie de la cité avec sa "clique", sa fanfare de type militaire. En 1980, il a été intégré à un service intercommunal basé dans une nouvelle caserne à Taverny, avant d'être rattaché aux services départementaux de secours.

### ▼ Contenu

Avant 1922, le hameau de Beauchamps a la particularité, en matière de sécurité incendie, de dépendre de trois communes : Taverny bien sûr, mais aussi Montigny-lès-Cormeilles et Pierrelaye. Cette situation, lors de sinistres, retarde l'arrivée des pompiers volontaires venant des trois villages et complique leurs interventions.

Cette situation perdure jusqu'en 1928, lorsque le conseil municipal décide, au vu du développement continu de la commune, de créer son propre corps de sapeurs-pompiers. Estimant ne pouvoir faire face au coût d'une telle création, il fait appel « à la bonne volonté des habitants et à leur générosité » en lançant une souscription publique. <sup>(1)</sup>

Les fonds récoltés dépassent les 10.000 F, que la ville complète par une subvention de 3.000 F. Comme il est d'usage à l'époque, la liste des donateurs avec le montant des sommes versées est rendue publique.

Une subdivision, c'est-à-dire une équipe de 15 « bons citoyens, tous dans la force de l'âge ayant accompli leur service militaire et appartenant, pour les trois-quarts, à un corps d'Etat du bâtiment » est constituée. (2) Elle est placée sous le commandement d'un sous-lieutenant. Volontaires, ils contractent un engagement de cinq ans. A compter du 1er juin 1929, ils percevront une indemnité personnelle de cinq francs par mois.

Le poste incendie, c'est-à-dire la remise où est entreposée le matériel de secours, est un petit garage situé juste à côté de l'école aujourd'hui Anatole France. Sur une carte postale du début du 20<sup>e</sup> siècle, on peut voir inscrit en grandes lettres sur les portes (et ce malgré l'affichage sauvage...) où peuvent être demandées les clefs du local : chez MM. Biard, Levillain et à l'école.

Le matériel existant : pompe à bras et tuyaux, est complété. En 1930, l'ancienne pompe est remplacée par une moto-pompe De Dion-Bouton. Il s'agit non seulement de lutter contre les incendies, mais aussi et

surtout contre les inondations régulières du point bas de la ville, entre l'avenue de la gare et la chaussée Jules César. 4 bouches d'incendie sont en outre installées, le tout pour un budget de plus de 25.000 F.

À la fin de cette même année, la nouvelle subdivision déplore l'accident mortel d'un ouvrier, enseveli par un éboulement de terre lors du creusement d'un puisard dans le lotissement de la gare.

A son achèvement en 1934, une sirène est placée sur le toit du groupe scolaire Paul Bert pour inviter les pompiers à se regrouper avenue Roger Salengro, face au Centre social. Depuis longtemps, on a constaté la portée insuffisante de la sirène alors installée à l'école maternelle. Suivant la direction et la force du vent, il arrive que certains sapeurs-pompiers ne l'entendent pas. D'autre part, il apparaît nécessaire, dans la perspective d'un prochain conflit armé, de posséder un signal d'alarme pour prévenir la population en cas d'alerte aérienne. La sirène porte jusqu'à 2 kilomètres. Elle est actionnée tous les dimanches à midi à titre d'exercice.

Pendant la période de la guerre et sous l'occupation, un poste de secours avait été installé au Centre social. A la libération, la subdivision des sapeurs-pompiers y est transférée. A la fin de l'année 1946, en raison de l'importance de la commune ainsi que de l'installation d'usines, son effectif est porté à 25 hommes. En 1947, le magasin-garage est agrandi et en août 1949, une ambulance municipale mise en service.

Dans la nuit du 4 au 5 décembre 1968, un grave accident industriel se produit à l'usine 3M France. Une réaction chimique incontrôlée provoque la mort de l'ingénieur Robert Laplante et de Yves Muller, chef de sécurité des usines de Beauchamp et par ailleurs lieutenant des sapeurs-pompiers de la ville, qui tentaient d'intervenir.

En 1975, devant la saturation des locaux destinés à leurs pompiers, les élus des villes de Taverny et de Beauchamp décident d'un commun accord la construction d'un centre de secours au carrefour de la Croix Rouge, à Taverny. Il est mis en service en 1980. Son effectif est alors de 28 volontaires et de 8 professionnels qui effectuent plus de 1.000 sorties dans l'année.

## **La Clique de Beauchamp**

Pendant de nombreuses années, les pompiers possédèrent leur clique, c'est-à-dire une fanfare militaire composé de clairons et de tambours. Ils répétaient dans une salle du Centre social et participaient aux commémorations et à diverses manifestations.

Tous les ans, ils respectaient deux traditions. Tout d'abord, ils fêtaient la Sainte-Barbe par un banquet en présence de leur état-major et du maire. Ensuite, ils célébraient la nouvelle année en allant le 1er janvier au matin donner un concert devant la demeure du premier magistrat de la ville et dans chaque quartier.

1. *Délibération 958 du 9 novembre 1928 - Archives municipales 1W2*
2. *Délibération 979 du 10 février 1929 - Archives municipales 1W2*

*Article rédigé à partir du chapitre « Les Sapeurs-Pompiers » in Beauchamp, éd. Soury 1994, pp.95-98.*



► Documents